

DES IDÉES. DES ÉVÈNEMENTS

Le Partage du Québec ?

Intégrité territoriale et souveraineté (1)

Simon Langlois

Professeur de sociologie
à l'Université Laval

LE CANADA a ses nationalistes étroits d'esprit et ses « gauchistes de fauteuil », pour reprendre le mot de Jeffrey Simpson, comme le Québec a ses nationaux à l'esprit borné.

Les premiers proposent de charcuter le Québec si ce dernier choisit de rompre avec le Canada. Cette idée, qui semble faire son chemin dans quelques cercles étroits, a été explicitée dans *Deconfederation*, publié par deux professeurs de Calgary, Bercuson et Cooper, de même que *English Canada Speaks Out*, un collectif qui réunit plusieurs professeurs canadiens, et dans un article récent d'un avocat de Toronto, E. James Arnett, publié dans le *Globe and Mail* (10 octobre).

Passons sur le ton et les arguments de plusieurs de ces auteurs, dont certains flirtent de près avec la littérature haineuse, tant sont fortes leur hargne et leur rage envers les Québécois. Il faut plutôt insister sur deux aspects soulevés par ces propositions : leur caractère non fondé, ni en droit ni en fait, et surtout sur le fait que ces propositions passent à côté des vrais problèmes qu'aura à résoudre le Canada advenant le proclamation de la souveraineté du Québec.

Des arguments sans fondements

La partition d'un Québec indépendant ne repose sur aucun fondement juridique, bien au contraire. En lui donnant les territoires du Nord en 1898 et en 1912, le gouvernement fédéral a reconnu que le Québec avait désormais juridiction sur ces derniers. Les lois constitutionnelles votées au Canada stipulent que les frontières d'une province ne peuvent pas être modifiées sans le consentement de cette dernière, comme l'ont montré Henri Dorion ou le constitutionnaliste José Woehrling. L'Angleterre a confié les côtes du Labrador à Terre-Neuve : imagine-t-on qu'elle veuille, aujourd'hui, reprendre ce qu'elle a donné ?

Mais surtout, le droit d'origine britannique (*Common Law*) reconnaît le droit de propriété à tout individu — même les squatters — qui s'établit sur un terrain donné pendant un cer-

tain nombre d'années sans soulever d'oppositions à sa présence. Faut-il rappeler cette vieille prescription du droit : *Possession is nine-tenths of the law* ? Le Québec a occupé le Nord, il y a bâti, il a signé des ententes avec les Cris et les Inuit dans la Convention de la Baie James. En conséquence, qu'on le veuille ou non, le Québec est souverain sur ce territoire. Faut-il que le Canada soit à ce point en train de s'américaniser pour qu'on oublie les règles élémentaires héritées du droit britannique, qui est encore l'inspiration de ce pays et de ses traditions parlementaires ?

Poursuivons plus avant le raisonnement, non fondé je le rappelle, de ceux qui veulent redéfinir les frontières du Québec. S'ils proposent de remonter en arrière, à quelle époque s'arrêteront-ils ? Aux frontières de la Nouvelle-France de 1763 ? Il serait alors bien curieux d'inclure, dans un futur Québec souverain, Ottawa et... Sault-Ste-Marie ! Tant qu'à nager dans l'absurde, pourquoi ne pas demander à la France de réouvrir le Traité de Paris qui cédait le Canada à l'Angleterre ?

Les personnes qui ont proposé de partitionner le Québec soulèvent aussi la question des droits des Amérindiens. Si le Québec devient souverain, nul doute qu'il sera en mesure de négocier lui-même des ententes avec les Amérindiens qui vivent dispersés sur son territoire.

Sur ce plan, le Québec n'a pas de leçon de démocratie à recevoir. Ayant la responsabilité constitutionnelle en cette matière, Ottawa a été incapable d'agir et de faire avancer le dossier des revendications autochtones. Quelqu'un se rappelle-t-il où était le ministre Siddon durant la crise d'Oka ? Le dossier des revendications territoriales a-t-il progressé depuis ? Le choc de la souveraineté du Québec sera peut-être le moment privilégié pour les Amérindiens du Québec de changer d'interlocuteurs...

L'exemple européen

Mais laissons là les arguments juridiques et historiques et les hypothèses pour nous attarder plutôt à l'état d'esprit qui est derrière la remise en cause des frontières du Québec et surtout pour réfléchir sur la façon de négocier d'éventuelles ententes entre le

Québec et le Canada.

L'Europe contemporaine offre de beaux exemples de ce qu'il faut faire et ne pas faire en matière de fixation de frontières. En 1939, Hitler et les nazis, penchés sur une carte de l'Europe, ont planifié le découpage des frontières existantes et ils ont envahi l'Alsace sous prétexte qu'elle avait déjà appartenu à l'Allemagne et que son peuple était de souche allemande. Ils ont aussi envahi et capturé la Tchécoslovaquie, la Pologne et bien d'autres territoires sous le même prétexte. Vouloir refaire l'histoire, vouloir faire coïncider les frontières avec les nations mène aux pires atrocités, comme l'illustrent l'exemple nazi ou encore, plus près de nous, le conflit fratricide entre la Croatie et la Serbie.

Après la guerre, les accords de Yalta ont modifié radicalement les frontières de la Russie, de la Pologne et de l'Allemagne, en les déplaçant vers l'Ouest. On a rapetissé radicalement l'Allemagne défaits. Après avoir joué avec l'histoire et la géographie sous le régime nazi, l'Allemagne contemporaine offre, cette fois, l'exemple de ce qu'il faut faire en ces matières.

Ce pays ne cherche pas, en 1991, à redessiner ses frontières, malgré les pressions en ce sens de la droite allemande, qui voudrait corriger les accords de Yalta et ce qu'elle estime être une injustice. L'Allemagne a reconnu les frontières actuelles telles qu'elles sont et elle a plutôt choisi de négocier des accords avec ses voisins, la Pologne et la Russie principalement, pour protéger et aider les minorités de souches allemandes. Voilà une approche qui devrait nous inspirer au Canada.

Les individus qui proposent de partitionner un Québec indépendant et de l'amputer du Nord, de l'Outaouais, de l'Ouest de Montréal et des Cantons de

l'Est se comportent comme des Unionistes fanatiques et des nostalgiques de la *Manifest Destiny*. Alors que le mur de Berlin vient de tomber, il est paradoxal et désolant de voir des radicaux, tant de droite que de gauche, proposer d'en élever un nouveau à Montréal (quelque part entre la rue Saint-Laurent et la rue Crescent ?). Et que dire de la proposition de conserver un « corridor vital » pour relier les Maritimes à l'Ontario et au reste du pays ? L'Alaska n'est-elle pas un État américain sans être attachée physiquement aux USA ?

Le nouveau radicalisme qui s'exprime ici ou là au Canada doit être dénoncé pour son intolérance, ses préjugés et dans certains cas, sa haine. Mais on doit aussi critiquer les faux postulats sur lesquels il repose. Le document *Bâtir ensemble l'avenir du Canada* célèbre les valeurs canadiennes parmi lesquelles il place la tolérance en tête de liste. Si ce qu'il avance est juste, il faudrait faire appel à ces valeurs canadiennes typiques pour animer la réflexion sur ce qu'il adviendra du Canada sans le Québec et laisser de côté l'esprit revancharde qui anime les Bercuson, Cooper, McKnought, Arnett et autres.

Il est quand même curieux que des intellectuels canadiens sérieux, qui se disent démocrates par surcroît, envisagent de telles solutions qui vont à contre-courant de l'histoire et s'appuient sur l'intolérance. Mais surtout, cette approche passe à côté des vraies questions et elle brouille la réflexion qui devrait porter sur la seule question véritable que posera aux Canadiens la sécession du Québec : quel sera l'avenir de leur pays, le Canada-sans-le-Québec ?

(Premier de deux articles)

Intégrité territoriale et souveraineté

2 — Penser le Canada sans le Québec

Simon Langlois

Professeur de sociologie à l'Université Laval

« LE PRIX de l'indécision au Québec et au Canada, c'est aussi la corrosion des rapports entre les groupes », a écrit Lise Bissonnette dans LE DEVOIR (18 février 1991). Le faux débat sur les frontières d'un hypothétique Québec indépendant illustre sans l'ombre d'un doute que des rapports harmonieux peuvent se détériorer.

Au lieu de songer à amputer le Québec, à couper Montréal en deux, à prendre leur revanche ou à divorcer dans l'aigreur, les intellectuels ne devraient-ils pas plutôt s'attarder à penser le Canada-sans-le-Québec? Comment fonctionnera ce pays déséquilibré avec une province toute-puissante, l'Ontario, qui produirait alors plus de 60 % de PIB canadien? Quel serait l'équilibre des pouvoirs entre les provinces? Qui paiera la part qu'assure présentement le Québec (environ 25 %) de l'énorme déficit de l'agriculture dans l'Ouest étant donné que le Québec, en ce moment, donne et reçoit au fédéral à peu près le même montant? Quel sera le statut et la reconnaissance des francophones au Canada, plus nombreux que les anglophones au Québec? Leur donnera-t-on les mêmes droits qu'un Québec souverain proposé d'accorder à sa minorité anglophone? Quelles politiques commerciales le Canada aura-t-il avec le Québec, étant donné l'étroite interdépendance entre les deux entités? Comment sera partagée la dette? Comment sera géré l'environnement? Comment se partagera la juridiction sur le golfe Saint-Laurent? Et la liste des problèmes pourrait s'allonger.

Un vacuum politique

Du côté québécois, l'option de la souveraineté commence à être balisée, même si des imprécisions subsistent encore sur bien des aspects. Au moins, il y a des débats et on avance des hypothèses pour proposer des solutions dans une perspective pacifique et de non-confrontation. Même le gouvernement en place — fédéraliste — examine l'option de la souveraineté et a entrepris une réflexion d'ensemble avec la mise sur pied de *La Commission d'études des questions afférentes à l'accession du Québec à la souveraineté*. À quand une démarche semblable au Canada, afin que l'on soit en mesure de confronter les options et analyses?

Les trois grands partis politiques fédéraux n'ont aucune politique sur ce que serait le Canada-sans-le-Québec, qu'ils continuent de présenter comme une hypothèse à exclure. Ce sont tous trois des partis du Canada-avec-le-Québec, dont deux sont d'ailleurs dirigés par des Québécois. Seuls les nouveaux partis politiques régionaux, le *Reform Party* dans l'Ouest, le Bloc québécois au Québec et la *Confederation of Regions* dans les Maritimes, envisagent officiellement un Canada-sans-le-Québec (ou un Canada qui remettrait le Québec à sa place, en modifiant radicalement la politique de bilinguisme par exemple). Mais leur pensée est embryonnaire et surtout, enracinée dans une seule région du pays. Et on ne peut pas beaucoup compter sur la réflexion des neuf premiers ministres

des provinces, plus que jamais enfoncés dans leur provincialisme et incapables de voir les intérêts supérieurs du pays.

Même M. Bob Rae, dont le programme politique est si proche de celui qu'affectionne la gauche québécoise, est incapable d'avoir une grande vision nationale des rapports entre le Québec et le Canada et de faire preuve de leadership au plan national, ce qui tranche avec la hauteur de vue de ses prédécesseurs, MM. Peterson et Roberts.

Il en résulte un vacuum important. Non seulement n'y a-t-il pas de réflexion articulée et posée par les institutions légitimes pour préparer un éventuel Canada-sans-le-Québec, mais encore il n'y a personne pour préparer l'opinion publique à cette idée et évaluer de façon sereine les options possibles, comme l'a bien vu le politologue Alan C. Cairns. Le Canada est mal préparé, et même non préparé du tout, à l'éventualité d'un Québec souverain, associé au Canada, ou encore carrément indépendant.

« *Canada without Québec lacks a lengthy preparation and conditioning for an independent existence.* (...) *The anglophone majority in the rest-of-Canada is inevitably poorly prepared for an unchosen future.* » (A. Cairns, « Constitutional Change and the Three Equalities », dans *Options for a New Canada*, p. 96). Le récent rapport du Conseil économique du Canada tente de combler cette lacune, mais les partis politiques fédéraux ont plutôt mal réagi à sa publication, comme si l'hypothèse d'un Canada-sans-le-Québec était impensable ou à exclure.

Eloigner la pensée radicale et hargneuse

Devant ce vacuum, le terrain est propice à l'élaboration d'une pensée radicale et hargneuse. Il est temps de ramener le débat sur l'avenir des relations entre le Québec et le Canada-sans-le-Québec, dans l'hypothèse de l'échec du fédéralisme, sur un terrain sérieux, marqué par les valeurs de tolérance, d'équité et de démocratie.

Si le Québec choisit la souveraineté, le Canada aura aussi avantage à négocier honnêtement des solutions aux vrais problèmes qui se posent. Ces derniers ne seront pas seulement ceux du Québec, faut-il le rappeler, mais ils seront aussi ceux du Canada. Le lendemain d'un vote majoritaire sur la souveraineté, le dollar canadien va sans doute baisser sur le marché de la Bourse de Montréal. Mais il va aussi baisser à Toronto et à Vancouver... Si les obligations d'Hydro-Québec perdent de la valeur, celles de l'Hydro-Ontario ne seront sans doute pas trop loin devant.

Il faudra donc trouver des terrains d'entente et des solutions aux vraies difficultés qui vont alors se poser, et vite. Dans ce contexte difficile pour les deux parties, il sera bien peu prometteur, et surtout bien dangereux et irresponsable, de se tourner vers les intellectuels qui profitent en ce moment du vacuum pour lancer leurs propositions incendiaires.

Le Canada espère toujours en venir à une entente avec le Québec, soit, mais en cas d'échec, il doit aussi se préparer à affronter sereinement un futur qu'il n'aura pas choisi.

(Dernier de deux articles)